

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Agent d'étanchéité

Utilisations déconseillées

Utiliser uniquement aux fins prévues.

Le produit est destiné à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: alwitra GmbH Rue: Am Forst 1

Lieu: D-54296 Trier-Irsch
Téléphone: 0651 - 9102 - 0
e-mail (Interlocuteur): pm-ddb@alwitra.de

Service responsable: Produkt Management DDB

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +352 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Cancérogénicité: Carc. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoguer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

tétrahydrofurane

Mention Danger

d'avertissement: Pictogrammes:







Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 2 de 12

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Peut former des peroxydes explosifs.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange de substances indiquées ci-après avec des additifs inoffensifs.

Composants dangereux

| Nº CAS | Substance | | | Quantité | |
|----------|---|--------------|-------------------------------|----------|--|
| | N° CE N° Index N° REACH | | | | |
| | Classification SGH | | | | |
| 109-99-9 | tétrahydrofurane | | | 70-100 % | |
| | 203-726-8 | 603-025-00-0 | 603-025-00-0 01-2119444314-46 | | |
| | Flam. Liq. 2, Carc. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT SE 3; H225 H351 H302 H319 H335 H336 EUH019 | | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques et facteurs M

| Nº CAS | Nº CE | Substance | Quantité |
|----------|-------------------|---|----------|
| | Limites de cond | centrations spécifiques et facteurs M | |
| 109-99-9 | 203-726-8 | tétrahydrofurane | 70-100 % |
| | Eye Irrit. 2; H31 | 9: >= 25 - 100 STOT SE 3; H335: >= 25 - 100 | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'apparition de douleurs ou bien en cas de troubles persistants, consulter un médecin.

Éloigner les victimes de la zone de danger et les allonger. Ne jamais rien verser dans la bouche d'une



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 3 de 12

personne inconsciente. Aucune mesure de premier secours particulière n'est nécessaire. Placer en PLS toute personne étendue sur le dos et sur le point de vomir.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Mettre une respiration artificielle en place si la respiration est irrégulière ou en présence d'un arrêt respiratoire

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau, si possible avec du charbon actif. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

En cas d'inhalation: Peut irriter les voies respiratoires.

en cas d'ingestion: Nocif en cas d'ingestion.

Maux de tête. État semi-conscient. Vertiges.

Susceptible de provoquer le cancer.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Inflammation possible sur une longue distance. La décomposition thermique peut entraîner la formation de vapeurs et gaz dangereux pour la santé. Peut former des peroxydes explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002

Page 4 de 12

Date d'impression: 29.01.2021

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Mesure de précaution concernant les personnes: cf. Section 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger des radiations solaires directes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent d'étanchéité

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nº CAS | Noms des agents | ppm | mg/m³ | F/m³ | Catégorie | Origine |
|----------|------------------|-----|-------|------|-----------|---------|
| 109-99-9 | Tétrahydrofurane | 50 | 150 | | 8 h | |
| | | 100 | 300 | | 15 min | |



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 5 de 12

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS | Noms des agents | | | |
|--------------|------------------------|-------------------|------------|------------------------|
| DNEL type | • | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
| 109-99-9 | tétrahydrofurane | | | |
| Consommate | eur DNEL, à long terme | par voie orale | systémique | 1,5 mg/kg p.c./jour |
| Salarié DNEI | L, à long terme | dermique | systémique | 12,6 mg/kg p.c./jour |
| Consommate | eur DNEL, à long terme | dermique | systémique | 1,5 mg/kg p.c./jour |
| Salarié DNEI | L, aigu | par inhalation | systémique | 96 mg/m³ |
| Salarié DNEI | L, aigu | par inhalation | local | 300 mg/m ³ |
| Salarié DNEI | L, à long terme | par inhalation | systémique | 72,4 mg/m ³ |
| Salarié DNEI | L, à long terme | par inhalation | local | 150 mg/m ³ |
| Consommate | eur DNEL, aigu | par inhalation | systémique | 52 mg/m³ |
| Consommate | eur DNEL, aigu | par inhalation | local | 150 mg/m ³ |
| Consommate | eur DNEL, à long terme | par inhalation | systémique | 13 mg/m³ |
| Consommate | eur DNEL, à long terme | par inhalation | local | 75 mg/m³ |

Valeurs de référence PNEC

| Nº CAS | Noms des agents | | | |
|---|---------------------------|------------|--|--|
| Milieu enviro | Milieu environnemental | | | |
| 109-99-9 | 109-99-9 tétrahydrofurane | | | |
| Eau douce | | 4,32 mg/l | | |
| Eau de mer | | 0,432 mg/l | | |
| Sédiment d'eau douce | | 23,3 mg/kg | | |
| Sédiment marin | | 2,33 mg/kg | | |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 4,6 mg/l | | |
| Sol | | 2,13 mg/kg | | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact avec la peau, rincer le produit à l'eau et au savon ou à l'aide d'un détergent approprié.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection étanches avec protections latérales.

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Porter des gants appropriés.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: Caoutchouc butyle.

Protection de la peau

Vêtement de protection : Les bras et les jambes doivent être entièrement recouverts.

Protection respiratoire

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome.

Appareil de protection respiratoire à filtre combiné, anti-vapeur et particules. Filtre de classe A-P2.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 6 de 12

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: blanc

Odeur: comme: Éther

Testé selon la méthode

Date d'impression: 29.01.2021

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion:

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition:

non déterminé

65 °C

d'ébullition:

Point d'éclair: -14 °C

Inflammabilité

gaz: non déterminé

Dangers d'explosion

Même si le produit n'est pas explosible, la formation de mélanges explosibles vapeur/air reste possible.

Limite inférieure d'explosivité: 1,5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 12,0 vol. %
Température d'inflammation: 215 °C

Température d'auto-inflammabilité

gaz: non déterminé
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

non déterminé

Pression de vapeur: 200 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,92 g/cm³
Hydrosolubilité: complètement miscible
Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: 1400 mPa-s ISO 2555

(à 20 °C)

Viscosité cinématique:

Densité de vapeur:

Teneur en solvant:

non déterminé
non déterminé
ca. 80 %

9.2. Autres informations

Aucune donnée supplémentaire disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactivité dangereuse dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Éviter tout contact avec des oxydants.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 7 de 12

En présence d'oxygène et de lumière: Peut former des peroxydes explosifs.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Oxygène. Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner la formation de vapeurs et gaz dangereux pour la santé.

En cas d'incendie: Des gaz inflammables tels que le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se former.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

ETAmél calculé

ATE (orale) 579,2 mg/kg

| Nº CAS | Substance | | | | |
|----------|-------------------|---------------------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 109-99-9 | tétrahydrofurane | | | | |
| | orale | DL50 1650 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 >2000 mg/kg | Rat | | |

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (tétrahydrofurane)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (tétrahydrofurane)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (tétrahydrofurane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Dans le cadre d'une étude menée sur deux ans, l'administration de tétrahydrofurane à hautes doses a provoqué la formation de tumeurs dans le foie de souris femelles et dans les reins de rats mâles. La signification de ces résultats vis-à-vis de la santé humaine est incertaine.

Information supplémentaire

Risque de résorption cutanée.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 8 de 12

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| Nº CAS | Substance | Substance | | | | | |
|----------|-----------------------------------|--------------|------|-----------|---------------|--------|---------|
| | Toxicité aquatique | Dose | | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 109-99-9 | tétrahydrofurane | | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | 2160 | 96 h | Tête de boule | | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | 5930 | 48 h | Daphnia magna | | |
| | Toxicité pour les algues | NOEC mg/l | 3700 | 8 d | Algue verte | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| Nº CAS | Substance | Log Pow |
|----------|------------------|---------|
| 109-99-9 | tétrahydrofurane | 0,45 |

FBC

| | Nº CAS | Substance | FBC | Espèce | Source |
|---|----------|------------------|------|--------|----------------------|
| ١ | 109-99-9 | tétrahydrofurane | 3,16 | | EPIWIN BCFBAF V.3.00 |

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

À éliminer conformément aux dispositions réglementaires. Le produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

Code d'élimination des déchets - Produit

080409

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 9 de 12

150110

EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 2056

14.2. Désignation officielle de TÉTRAHYDROFURANNE, Solution

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Code de classement:F1Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E2Catégorie de transport:2Nº danger:33Code de restriction concernant lesD/E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 2056

14.2. Désignation officielle de TÉTRAHYDROFURANNE, Solution

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Code de classement:F1Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 2056

14.2. Désignation officielle de TETRAHYDROFURAN, Solution

3

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 10 de 12

Étiquettes: 3



Marine pollutant:

Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ):

Quantité exceptée:

E2

EmS:

Nein

1 L

E2

F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 2056

14.2. Désignation officielle de TETRAHYDROFURAN, Solution

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L Passenger LQ: Y341 Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV): 80%

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 11 de 12

notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XiV de REACH: aucune/aucun

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes

travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des

femmes en âge de procréation.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité: tétrahydrofurane

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,15,16.

Version 14 - Révision générale - 23.01.2017 Version 15 - Révision générale - 26.04.2017

Version 16 - Révision générale - 04.12.2020

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route BImSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les imissions

CAS: Chemical Abstracts Service

DIN: Norme de l'Institut allemand de normalisation

CE: Concentration effective CE: Communauté européenne NE: Norme européenne

IATA: International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO: International Civil Aviation Organization

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods ISO: Norme de l'Organisation internationale de normalisation

CLP: Classification, Labeling, Packaging

IUCLID: International Uniform Chemical Information Database

CL: Concentration létale

DL: Dose létale

LOG Kow ou LogP: coefficient de partage entre l'octanol et l'eau

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT: Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

NU: Nations Unies

COV: Composés organiques volatils

vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables

CPE : Classe de pollution des eaux

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

Date d'impression: 29.01.2021



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EVALON® flüssig - EVALON® liquide - liquid EVALON®

Date de révision: 04.12.2020 Code du produit: RCSO-AWT-002 Page 12 de 12

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

DNEL: Derived No Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

TLV : Threshold Limiting Value STOT : Specific Target Organ Toxicity

AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|--------------------|-----------------------------|
| Flam. Liq. 2; H225 | Méthode de calcul |
| Acute Tox. 4; H302 | Méthode de calcul |
| Eye Irrit. 2; H319 | Méthode de calcul |
| Carc. 2; H351 | Méthode de calcul |
| STOT SE 3; H335 | Méthode de calcul |
| STOT SE 3; H336 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut former des peroxydes explosifs.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

asseso AG, Frohsinnstraße 28, 63739 Aschaffenburg, Allemagne Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@asseso.eu, www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)